

AFRIQUE DE L'EST ET CORNE DE L'AFRIQUE



UNHCR

2014 - 2015
APPEL GLOBAL

Djibouti

Érythrée

Éthiopie

Kenya

Ouganda

Somalie

Soudan

Soudan du Sud

Tchad



Distribution de bons
alimentaires à des réfugiés
soudanais à Yida, au Soudan
du Sud (mai 2012)

HCR / V. TAN





Environnement opérationnel

L'Est et la Corne de l'Afrique demeurent le théâtre de nombreux conflits et déplacements de population. Pas moins de 6 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, dont 1,8 million de réfugiés et plus de 3 millions de déplacés internes, ont besoin d'une protection et d'une assistance dans la région. Hélas, alors que le nombre d'individus ayant besoin d'une assistance humanitaire a nettement augmenté, l'accès aux populations concernées est souvent entravé.

Cependant, la situation s'est quelque peu améliorée en Somalie, ce qui a entraîné une diminution du nombre de réfugiés fuyant le pays, ainsi que quelques retours. Conformément à une décision du Secrétaire général des Nations Unies, le HCR a déménagé son bureau pour la Somalie de Nairobi à Mogadiscio et a établi une présence dans le sud et le centre du pays. En 2014, l'Organisation facilitera les retours spontanés et les rapatriements librement consentis si les conditions le permettent dans les zones de retour. Parallèlement, elle

plaidera pour la préservation de l'espace d'asile et des possibilités de subsistance offerts aux Somaliens réfugiés dans la région.

Au Soudan, en revanche, la situation reste complexe. Les violences perpétrées dans les États du Kordofan méridional et du Nil bleu, ainsi que dans certaines parties du Darfour, ont provoqué un afflux de réfugiés dans plusieurs pays avoisinants. En 2013, les conflits entre groupes ethniques au sujet des droits d'extraction ainsi que l'effondrement de l'ordre public dans la région du Darfour ont fait de nombreuses victimes et entraîné des déplacements de population à l'intérieur du pays et au-delà de ses frontières. Des milliers de réfugiés ont afflué dans la partie orientale du Tchad voisin en quête de protection. Des centaines de milliers de personnes se sont déplacées à l'intérieur du Soudan, annulant en l'espace de huit mois les progrès accomplis au cours des deux dernières années en matière de retours. Ce recul a accru les besoins de protection et d'assistance, tant au Tchad qu'au Soudan.

Les efforts entrepris pour apporter une assistance cruellement nécessaire aux vastes populations déplacées à l'intérieur du Darfour et des États du Kordofan méridional et du Nil bleu ont principalement été entravés par des problèmes d'accès. En dépit des avancées obtenues dans la lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains au Soudan oriental, des efforts supplémentaires devront être déployés pour protéger les personnes relevant de la compétence du HCR contre l'exploitation et la violence.

Au Soudan du Sud, les conflits interethniques qui sévissent dans l'État du Jonglei ont déplacé des milliers de personnes. Les réfugiés ont fui en Éthiopie et au Kenya et, dans une moindre mesure, en Ouganda. L'insécurité est l'un des principaux problèmes qui empêchent le personnel humanitaire de pénétrer et d'intervenir dans cette région du Soudan du Sud.

Le Kenya demeure le plus grand pays d'accueil des réfugiés sur le continent africain. Les réfugiés continuent d'affluer au camp de Kakuma, principalement en provenance du Soudan du Sud. Cependant, une vaste opération de vérification menée de septembre 2012 à juillet 2013 dans les cinq camps de la région de Dadaab a révélé une diminution de 20 pour cent du nombre des réfugiés. Une opération similaire est en cours en Éthiopie.

Dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), la réapparition d'un groupe rebelle ougandais, les Forces armées démocratiques, a contraint quelque 66 000 personnes à franchir la frontière pour se réfugier dans le sud-ouest de l'Ouganda. Sous la coordination globale du Gouvernement ougandais, le HCR et ses partenaires ont entrepris de transférer les occupants du centre de transit surpeuplé de Bundibugyo vers un site d'installation situé à Kyangwali, à 30 km de là. Dans le même temps, les réfugiés qui fuient les violences dans la province du Nord-Kivu, en RDC, et arrivent dans le district de Kisoro, en Ouganda, sont relogés sur le site d'installation de Rwamwanja. Sachant que d'autres réfugiés devraient affluer de l'est de la RDC, ces transferts se poursuivront en 2014. L'Ouganda continue par ailleurs à accueillir des demandeurs d'asile en provenance du Soudan du Sud.

Durant les huit premiers mois de l'année 2013, l'Éthiopie a accueilli environ 44 000 réfugiés, pour la plupart originaires de Somalie, d'Érythrée, du Soudan et du Soudan du Sud. L'Éthiopie maintient une généreuse politique d'ouverture à l'égard des réfugiés. Avec plus de 400 000 réfugiés et demandeurs d'asile en 2013, c'est, après le Kenya et le Tchad, le pays qui héberge la plus grande population réfugiée du continent. Le grand nombre de mineurs non accompagnés qui figurent parmi les nouveaux arrivants, en particulier en provenance d'Érythrée, continue de susciter la plus vive inquiétude. En 2014, la protection de l'enfance, notamment au travers de procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant, constituera une part importante du programme du HCR dans le pays.

L'Érythrée compte une population de quelque 4 000 réfugiés, majoritairement somaliens, qui se trouvent dans le pays depuis une vingtaine d'années. Les réfugiés somaliens résident dans le camp d'Umkulu, près de la ville portuaire de Massawa, dans la région de la Mer rouge du Nord, tandis que les réfugiés soudanais, sud-soudanais et éthiopiens vivent en milieu urbain. N'ayant pas accès aux zones frontalières, le HCR n'est pas en mesure de surveiller la situation des nouveaux arrivants.

| Réponse |

Stratégies

Conformément à ses Priorités stratégiques globales, la stratégie du Haut Commissariat dans l'Est et la Corne de l'Afrique mettra l'accent sur le maintien d'un environnement de protection favorable, les services et la prise en charge des besoins élémentaires, la capacité de préparation et de réponse aux situations d'urgence, ainsi que la promotion de solutions durables pour les réfugiés.

- Le HCR coopérera avec les Gouvernements de la région pour veiller à ce qu'ils disposent de régimes d'asile et de cadres institutionnels efficaces, ainsi que de la capacité à les gérer. Afin de maintenir un bon environnement de protection, l'Organisation investira davantage dans le soutien aux communautés d'accueil, en particulier dans le domaine des services essentiels et des moyens de subsistance.
- Répondre aux besoins essentiels des réfugiés et leur offrir des services constitue un élément fondamental des programmes du HCR dans la région. Celui-ci continuera à appuyer les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de santé dans les camps de réfugiés situés à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, au Soudan, au Soudan du Sud et au Tchad. Il continuera également à promouvoir l'accès à l'éducation primaire pour tous les enfants réfugiés. Dans les zones urbaines, le HCR aidera les réfugiés à accéder aux services existants.

- Le maintien de stocks d'urgence régionaux et la mise à jour des plans de coordination et d'intervention d'urgence constitueront également des volets essentiels de la planification des programmes du HCR dans la région. Cette planification a prouvé son efficacité au Soudan du Sud, où le prépositionnement de produits de première nécessité avant le début de la saison des pluies a permis d'éviter des parachutages onéreux.
- Compte tenu de l'évolution positive observée en Somalie, le HCR a élaboré une stratégie de solutions durables pour toute la région, y compris le Yémen. Cette stratégie préconise que les pays d'accueil continuent d'accorder l'asile aux réfugiés somaliens, compte tenu de la fragilité des avancées politiques et militaires obtenues en Somalie. Elle prend néanmoins en compte la possibilité que certains réfugiés et déplacés internes somaliens décident de regagner leur région d'origine et aient besoin d'une assistance pour y parvenir.
- En l'absence de solutions durables pour certains réfugiés, notamment dans les situations d'exil prolongé, le HCR coopère avec les Gouvernements, les donateurs et d'autres acteurs pour leur offrir des possibilités de subsistance. Ces programmes profitent également aux communautés d'accueil, afin de les encourager à recevoir et protéger les réfugiés. Un projet pluriannuel destiné à renforcer l'autosuffisance des réfugiés et à aider les communautés d'accueil par le biais d'activités de subsistance et de l'agriculture est en cours à Dollo Ado, en Éthiopie. Ce projet servira de modèle pour d'autres régions.

Défis

L'instabilité et les conflits auxquels sont confrontés l'Est et la Corne de l'Afrique devraient perdurer en 2014-2015. Bien que les avancées obtenues en Somalie aient fait naître quelques espoirs, de nouveaux reculs ne sont pas exclus. Au Soudan, la situation demeure instable. Malgré la signature en 2012 du Document de Doha pour la paix au Darfour (DDPD), la paix n'a toujours pas été rétablie. La communauté humanitaire demeure extrêmement préoccupée par la situation dans les États du Kordofan méridional et du Nil bleu, où des centaines de milliers de réfugiés et de déplacés internes ont besoin d'assistance. Dans ces régions, l'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR s'est avéré difficile tout au long de l'année 2013.

Par ailleurs, l'instabilité et la violence qui règnent dans l'est de la RDC devraient continuer à provoquer un afflux de réfugiés dans plusieurs districts ougandais. L'absence de paix et de sécurité en RDC exclut toute possibilité de retour rapide pour les personnes fuyant le pays.

Nombre des crises humanitaires qui frappent l'Est et la Corne de l'Afrique se déroulent dans les zones les moins

développées de la région, où la topographie et le manque d'infrastructures rendent l'assistance humanitaire coûteuse et parfois presque impossible sur le plan logistique, en particulier à la saison des pluies. Au Tchad, par exemple, le HCR doit avoir recours à des transports en hélicoptère pour atteindre les réfugiés durant les pluies.

Au nord du Kenya, où se trouve la majorité des réfugiés, l'insécurité demeure également préoccupante. Le Projet de partenariat pour la sécurité et le système communautaire de maintien de l'ordre ont quelque peu amélioré la situation en renforçant la sécurité aux alentours des camps.

Au Soudan, il s'est avéré difficile d'accéder aux populations ayant besoin d'une assistance humanitaire dans la région du Darfour, ainsi que dans les zones visées par des protocoles spéciaux, à savoir les États du Kordofan méridional et du Nil bleu. Les visas des travailleurs humanitaires, y compris du HCR, ont souvent été refusés ou délivrés par intermittence. En dépit de ces difficultés apparemment insurmontables, le HCR et ses partenaires sont parvenus à porter assistance aux déplacés internes grâce à la chaîne d'acheminement de l'aide humanitaire commune aux différentes organisations.

| Mise en œuvre |

Opérations

Les opérations menées à **Djibouti**, en **Éthiopie**, au **Kenya**, en **Somalie**, au **Soudan**, au **Soudan du Sud**, en **Ouganda** et au **Tchad** sont décrites dans des chapitres séparés.

En **Érythrée**, le HCR poursuivra les objectifs suivants en 2014 et 2015 :

Pour les réfugiés somaliens du camp d'Umkulu, le Haut Commissariat a récemment réorienté sa politique, délaissant les activités de soins et d'entretien au profit d'un programme pluriannuel axé sur l'autosuffisance, via des possibilités de subsistance offertes aux réfugiés et aux communautés d'accueil. En 2014, il poursuivra la construction d'abris semi-permanents pour les résidents du camp. Le HCR a par ailleurs intensifié la recherche de solutions durables, en accélérant notamment le processus de réinstallation et en étudiant la possibilité de rapatriements librement consentis

en Somalie. L'Organisation tentera également d'élaborer des solutions durables pour les réfugiés soudanais et sud-soudanais. Parallèlement, un système d'aide en nature et en espèces a été mis en place pour porter assistance aux réfugiés.

En matière de santé, le HCR poursuivra ses efforts pour ramener le taux de malnutrition aiguë globale au sein de la population réfugiée de 19,2 à 18,5 pour cent et le taux de malnutrition aiguë sévère de 4,6 à 2,1 pour cent.

Comme les années précédentes, le **Centre d'appui régional** de Nairobi, au Kenya, dispensera un appui opérationnel et des conseils techniques aux pays de l'Est et de la Corne de l'Afrique, de l'Afrique centrale et de la région des Grands Lacs. Au total, 23 unités spécialisées et de nombreux agents détachés par des ONG partenaires continuent d'offrir un appui, en particulier dans des domaines dans lesquels le HCR ne dispose pas d'experts. Le centre veille

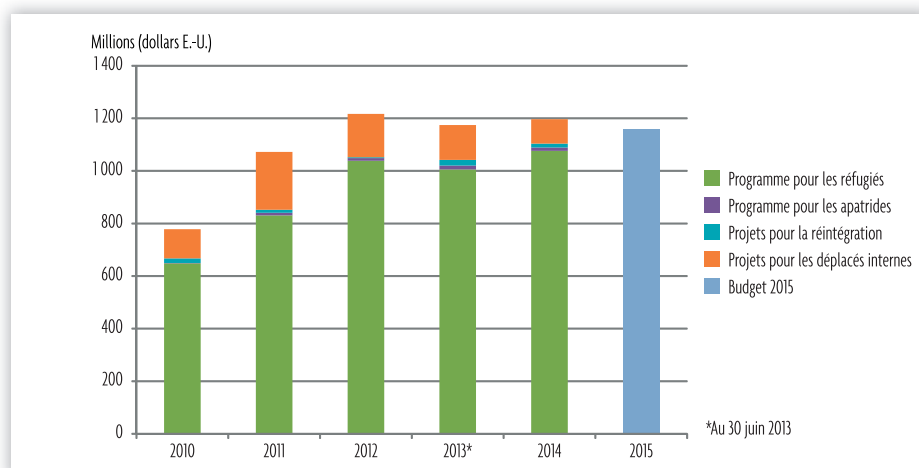
à assurer la cohérence stratégique, l'efficacité de la gestion, le suivi des responsabilités et la transparence financière au sein des opérations du HCR dans la région.

Le **Bureau régional de liaison avec l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique**, situé à Addis-Abeba, en Éthiopie, contribue largement à ce que les déplacements de population soient pris en compte dans les délibérations et les résolutions de l'Union africaine. Le bureau a également progressé dans ses efforts pour assurer la ratification, par les gouvernements africains, de la Convention de l'UA sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala), qui est entrée en vigueur en 2012, ainsi que la transposition de ses dispositions dans les législations nationales. Ces efforts se poursuivront en 2014 et 2015.

| Informations financières |

Ces dernières années, les besoins financiers du HCR dans l'Est et la Corne de l'Afrique ont augmenté du fait de l'apparition de situations d'urgence, et notamment de l'afflux de réfugiés somaliens et soudanais. En 2014, les ressources requises pour la sous-région ont légèrement progressé pour atteindre 1,2 milliard de dollars E.-U., contre 1,17 milliard de dollars E.-U. pour le budget 2013 révisé. Cette hausse est principalement liée à la recherche de solutions durables au sort des réfugiés somaliens dans la région et aux déplacements de population en cours en direction du Soudan du Sud et de l'Ouganda.

Budgets pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique | 2010–2015



Budgets pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique | dollars E.-U.

Opération	BUDGET 2013 RÉVISÉ (30 juin 2013)	2014				TOTAL	2015
		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes		
Tchad	196 584 975	197 069 508	0	0	0	197 069 508	160 558 342
Djibouti	26 238 538	26 956 902	0	0	0	26 956 902	27 117 547
Érythrée	5 634 386	6 261 668	0	0	0	6 261 668	6 291 482
Éthiopie	192 820 590	199 806 798	0	0	0	199 806 798	200 135 687
Éthiopie (Bureau régional de liaison auprès de l'UA et de la CEA)	1 516 514	2 026 808	0	0	0	2 026 808	2 026 808
Kenya	251 587 167	228 651 302	370 316	0	0	229 021 618	227 612 479
Kenya - Centre d'appui régional	10 342 193	11 092 658	0	0	0	11 092 658	11 145 482
Somalie	55 309 260	23 920 901	0	11 401 251	34 308 286	69 630 438	79 321 574
Soudan	116 729 694	65 115 527	3 360 701	0	28 973 243	97 449 471	97 953 640
Soudan du Sud	219 050 246	191 894 678	8 771 864	0	29 401 392	230 067 933	220 174 985
Ouganda	92 376 553	113 936 841	65 000	3 605 705	0	117 607 547	118 349 359
Activités régionales	6 071 180	9 403 169	0	0	0	9 403 169	7 889 918
Total	1 174 261 296	1 076 136 761	12 567 880	15 006 956	92 682 920	1 196 394 517	1 158 577 303